



**LH2**

# Les Français et la santé solidaire

Anne-Laure GALLAY  
Directrice d'études  
Département Opinion  
Tél : 01 55 33 20 90  
[anne-laure.gallay@lh2.fr](mailto:anne-laure.gallay@lh2.fr)

Eléna RATOI  
Chargée d'études  
Département Opinion  
Tél : 01 55 33 21 38  
[elena.ratoi@lh2.fr](mailto:elena.ratoi@lh2.fr)

Institut LH2  
46, rue de l'Echiquier  
75010 Paris



**16 Novembre 2009**

**LEVEE D'EMBARGO : IMMEDIATE**

[www.lh2.fr](http://www.lh2.fr)



## La méthodologie

- **Sondage réalisé pour : Le CISS**
- **Dates de réalisation : Les 30 et 31 octobre 2009**
- **Méthodologie : enquête réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.**
- **Méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille après stratification par région et par catégorie d'agglomération.**

*Nous rappelons que toute diffusion des résultats de cette enquête doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, le nom de l'institut, la taille d'échantillon.*

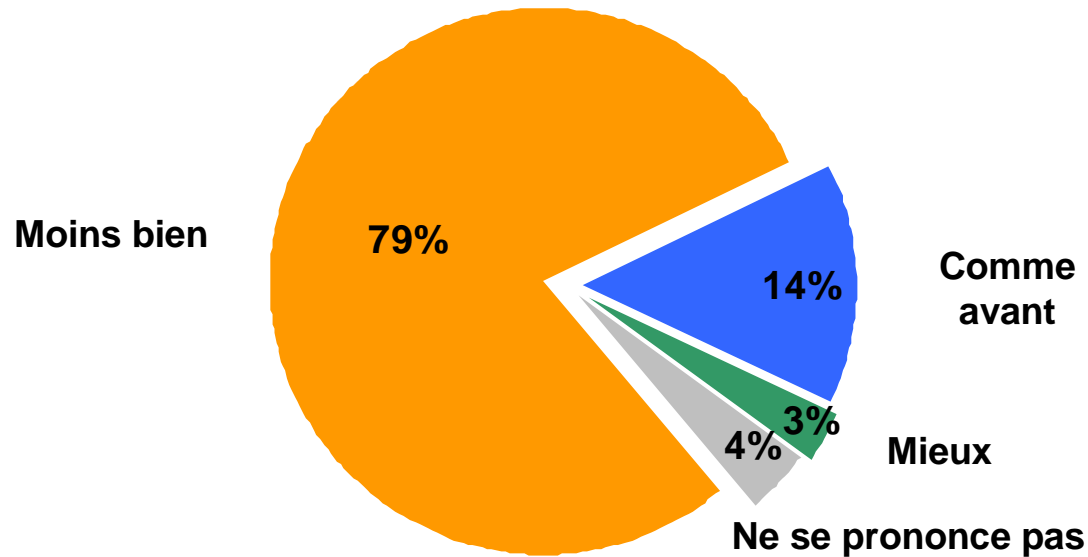
**Les données émanant de sous-catégories de population connaissent les marges d'erreur inhérentes aux résultats d'enquêtes quantitatives.**



## Près de 8 Français sur 10 ont noté une baisse des remboursements de la part de la Sécurité sociale

*Base : À l'ensemble de l'échantillon*

*Par rapport aux dernières années, avez-vous le sentiment que la Sécurité sociale rembourse les dépenses de santé... ?*

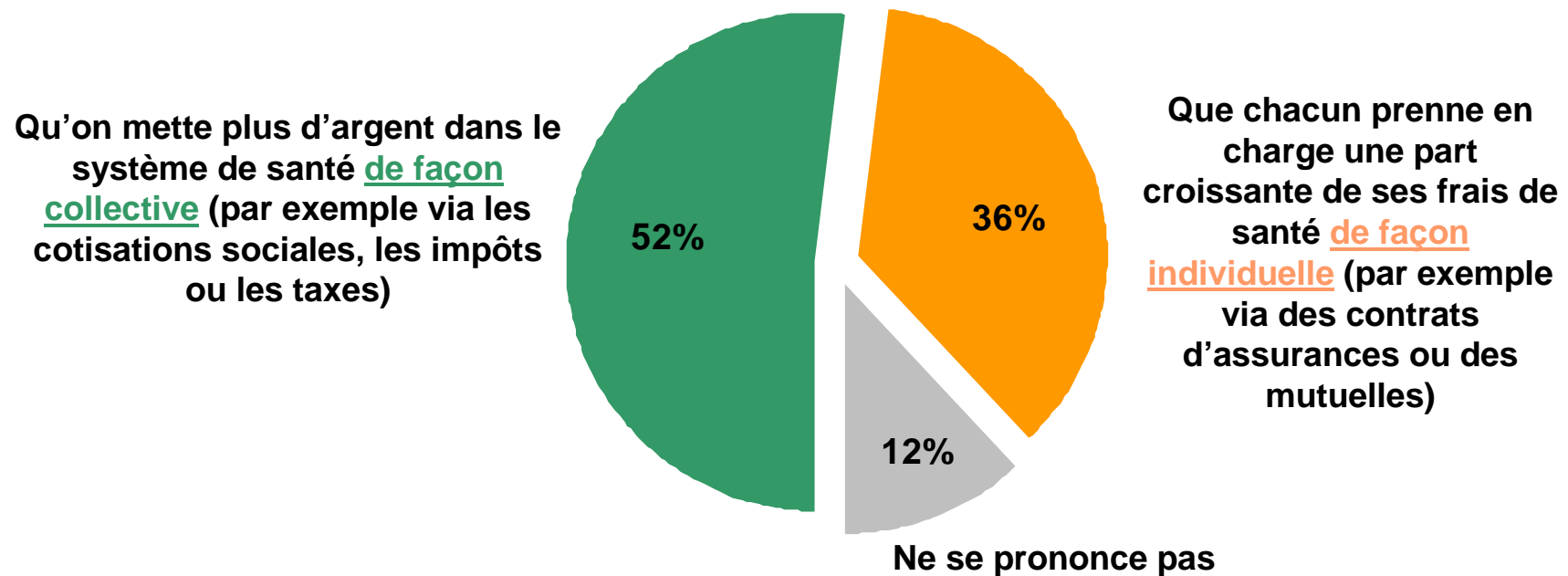




# Les Français privilégient le financement collectif pour faire face à la croissance des dépenses de santé à l'avenir

*Base : À l'ensemble de l'échantillon*

*Face à la croissance des dépenses de santé, pensez-vous qu'il soit préférable... ?*





# Près de la moitié des Français sont prêts à accepter des contraintes pour une meilleure organisation et efficacité du système de santé

Base : À l'ensemble de l'échantillon

Pour chacune des affirmations suivantes, pour permettre une meilleure organisation et efficacité de notre système de santé, dites-moi si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord ?

ST D'ACCORD

ST PAS D'ACCORD

Il faut imposer des contraintes aux médecins (qui limitent par exemple la liberté de choix de leur lieu d'installation)

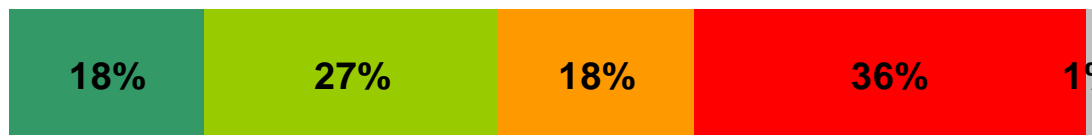
52 %



44 %

Il faut imposer des contraintes aux usagers (qui limitent par exemple la liberté de choix de leur médecin)

45 %



54 %

■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ NSP



## Principaux enseignements (1/2)

*Avoir une photographie du ressenti des Français concernant le remboursement des frais de santé par l'Assurance maladie et les solutions privilégiées sur le plan financier et organisationnel pour faire face à la croissance des dépenses de santé : tel était l'objectif du sondage commandé par le CISS à l'institut LH2 à l'occasion de la conférence de presse qu'il organise le 16 novembre sur le thème « La santé solidaire en danger ? ». L'étude, réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1008 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, les 30 et 31 octobre 2009 derniers, est riche d'enseignements.*

S'agissant de la prise en charge des frais de santé par l'Assurance maladie, le constat est unanime, une majorité écrasante de Français (79%) a le sentiment aujourd'hui que **la Sécurité sociale rembourse moins bien les dépenses de santé par rapport aux dernières années**, un constat certainement lié à la multiplication des forfaits et franchises et au déremboursement de certains médicaments. Les personnes plus âgées (88% des 50-64 ans) et 84% des retraités, dont les besoins en matière de santé sont importants, abondent encore plus fortement dans ce sens ainsi que les sympathisants de gauche (85% contre 72% des sympathisants de droite).

Si 14% des Français ne notent pas de changement dans la prise en charge des dépenses de santé par rapport à auparavant, on note que seule une très faible minorité (3%) estime que le niveau de remboursement des frais par la Sécurité sociale s'est améliorée.

Compte tenu de la croissance des dépenses de santé et afin d'augmenter les recettes, **les Français restent attachés au principe de santé solidaire puisqu'ils privilégient le fait de mettre plus d'argent dans le système de santé de façon collective (52%)**. A noter néanmoins qu'**une part non négligeable (36%) estime préférable que chacun prenne en charge une part croissante de ses frais de santé de façon individuelle** via, par exemple, des contrats d'assurances ou des mutuelles.

L'adhésion à l'égard du financement individuel évolue fortement avec l'âge : si les 25-34 ans y sont plus favorables que la moyenne (42%, + 6 points), les 50-64 ans, appréhendant par avance des dépenses supplémentaires, ne sont que 28% à préférer prendre en charge eux-mêmes une part croissante de leurs frais de santé.



## Principaux enseignements (2/2)

**On observe également un clivage net entre les sympathisants de droite (52%) et plus précisément de l'UMP (56%) qui se montrent largement plus favorables à l'égard du financement individuel que les sympathisants de gauche (27% alors que 66% sont pour le financement collectif).**

Les personnes ayant de faibles revenus se révèlent plus prudentes aussi quant à un financement individuel (26% des personnes dont les revenus du ménage sont compris entre 1000 et 1500 euros par mois, soit des revenus au-delà du seuil requis pour bénéficier du CMU, tout en restant modestes).

Par ailleurs, et il s'agit d'un des enseignements les plus forts du sondage, **loin d'être totalement opposés au fait d'imposer des contraintes aux usagers** (qui limitent par exemple la liberté de choix de leur médecin), **les Français semblent partiellement prêts à accepter des contraintes** lorsqu'il s'agit d'améliorer l'organisation et l'efficacité de notre système de santé : 45% sont d'accord avec cette option alors qu'un peu plus que la moitié (54%) y est opposée. Il faut souligner que l'acceptabilité de la mesure est plus fortement partagée par les personnes les plus âgées (52% des 65 ans et plus). Les cadres (73%) s'avèrent les plus réticents à cette solution, comme les personnes disposant des plus hauts revenus (63% des personnes dont les revenus du ménage sont supérieurs à 3000 euros) et les sympathisants de gauche (60%).

Pour autant, si 45% de l'ensemble des Français se disent d'accord avec cette solution, on ne note néanmoins pas d'adhésion franche puisque seules 18% des personnes interrogées se déclarent « tout à fait d'accord » avec cette proposition. L'opposition est plus nette avec plus d'un Français sur 3 (36%) qui se dit « pas du tout d'accord ».

Par ailleurs, **une part importante de Français (52%) estime que pour permettre une meilleure organisation et efficacité de notre système de santé il est nécessaire d'imposer des contraintes aux médecins**. On note cependant que seuls 16% des répondants sont « tout à fait d'accord » avec ce point, preuve que **pour une meilleure organisation et efficacité du système de santé, les usagers n'exigent pas forcément beaucoup plus de contraintes s'agissant des professionnels de santé que d'eux mêmes**.